

deuxième chose en question. Il éprouve toujours, en ce cas, la démanche de répondre et sa réponse permet à ses adversaires politiques de lui monter des jaloux.

Du reste, celui qui raille le Sénat en 1908 finira bien par mourir, comme feu le baronnet, dans le pays d'un sénateur, et autour de son lit de mort vaillamment peuplé de quelques-uns de ses collègues.

M. Bourgeois, son chef de file dans le Cabinet radical de 1906, n'a-t-il pas pris deux religieuses, il y a environ trois ans, pour élever sa fille malade ?

On dirait que nos bourgeois anticléricals, appréciant d'une façon égale le mérite des religieuses gardes-malades, tiennent essentiellement à les garder en leur pouvoir pour avoir plus de chances de les trouver disponibles lorsqu'ils en auront eux-mêmes besoin.

Autre mot remarquable : celui qui est banni, durant le procès de la Charbonnière, des livres de l'avocat du liquidateur.

La partie adverse faisait observer que les Charbonniers, à Tarragonne, fabriquaient la même liqueur qu'à la Charbonnière.

Et notre homme d'interrompre avec fierté : — Voilà précisément l'abus !

Il est abusif que les Charbonniers fabriquent toujours une bonne charbonnière, au lieu d'en fabriquer une mauvaise. Ils devraient se contenter d'être eux-mêmes, sans se comparer à leur prochain. Ne l'ayant pas fait, ils sont coupables. Au fait, nous ne comprenons pas comment le gouvernement français peut marcher d'accord avec le gouvernement espagnol dans la question du Maroc, tant que les ministres d'Alphonse XIII tolèrent sur leur territoire la perpétration journalière d'un abus si dégoûtant et si déshonorant.

La place de M. Pichon, nous le savons bien, n'est pas à la Charbonnière, mais à la Charbonnière, et Tarragonne étant au bord de la mer, on pourrait envoyer une escadre bombarder l'usine des Charbonniers.

Notons que le mot de l'avocat banni, dans son langage agressif, contient un aveu qui pourra servir à son patron.

Une fois encore, nous nous félicitons de ce que les Charbonniers commencent à se débarrasser de leur mauvaise réputation. Ils ont commencé à reconnaître qu'ils étaient coupables. Ce, le commandant, même anticlérical, ne le dit pas.

Une fois encore, nous nous félicitons de ce que les Charbonniers commencent à se débarrasser de leur mauvaise réputation. Ils ont commencé à reconnaître qu'ils étaient coupables. Ce, le commandant, même anticlérical, ne le dit pas.

Une fois encore, nous nous félicitons de ce que les Charbonniers commencent à se débarrasser de leur mauvaise réputation. Ils ont commencé à reconnaître qu'ils étaient coupables. Ce, le commandant, même anticlérical, ne le dit pas.

Une fois encore, nous nous félicitons de ce que les Charbonniers commencent à se débarrasser de leur mauvaise réputation. Ils ont commencé à reconnaître qu'ils étaient coupables. Ce, le commandant, même anticlérical, ne le dit pas.

Une fois encore, nous nous félicitons de ce que les Charbonniers commencent à se débarrasser de leur mauvaise réputation. Ils ont commencé à reconnaître qu'ils étaient coupables. Ce, le commandant, même anticlérical, ne le dit pas.

— En prison, pour vous fortifier par la liberté.

### Chambre des Députés

Séance du mardi 21 janvier

Séance à 2 heures. M. Brienne préside. Une nouvelle demande d'interpellation de M. Fournier, sur les derniers événements au Maroc, est renvoyée à vendredi pour être discutée en même temps que celle qui est déjà à l'ordre du jour.

L'IMPÔT SUR LE REVENU M. Almond. — Je tiens à appeler l'attention de mes collègues sur les conditions exceptionnelles dans lesquelles le projet de loi est en discussion.

M. Almond. — Je tiens à appeler l'attention de mes collègues sur les conditions exceptionnelles dans lesquelles le projet de loi est en discussion.

M. Almond. — Je tiens à appeler l'attention de mes collègues sur les conditions exceptionnelles dans lesquelles le projet de loi est en discussion.

M. Almond. — Je tiens à appeler l'attention de mes collègues sur les conditions exceptionnelles dans lesquelles le projet de loi est en discussion.

M. Almond. — Je tiens à appeler l'attention de mes collègues sur les conditions exceptionnelles dans lesquelles le projet de loi est en discussion.

M. Almond. — Je tiens à appeler l'attention de mes collègues sur les conditions exceptionnelles dans lesquelles le projet de loi est en discussion.

M. Almond. — Je tiens à appeler l'attention de mes collègues sur les conditions exceptionnelles dans lesquelles le projet de loi est en discussion.

M. Almond. — Je tiens à appeler l'attention de mes collègues sur les conditions exceptionnelles dans lesquelles le projet de loi est en discussion.

M. Almond. — Je tiens à appeler l'attention de mes collègues sur les conditions exceptionnelles dans lesquelles le projet de loi est en discussion.

M. Almond. — Je tiens à appeler l'attention de mes collègues sur les conditions exceptionnelles dans lesquelles le projet de loi est en discussion.

M. Almond. — Je tiens à appeler l'attention de mes collègues sur les conditions exceptionnelles dans lesquelles le projet de loi est en discussion.

M. Almond. — Je tiens à appeler l'attention de mes collègues sur les conditions exceptionnelles dans lesquelles le projet de loi est en discussion.

M. Almond. — Je tiens à appeler l'attention de mes collègues sur les conditions exceptionnelles dans lesquelles le projet de loi est en discussion.

de territorial. La majorité de la Commission est favorable au projet de résolution.

### SENAT

Séance du mardi 21 janvier

La séance est ouverte à 4 heures par M. Antonin Dubouché.

M. de Lamarzelle. — Il est certain qu'il y a eu abus à supprimer, mais nous sommes qu'il faut encore dans tous les esprits.

M. de Lamarzelle. — Il est certain qu'il y a eu abus à supprimer, mais nous sommes qu'il faut encore dans tous les esprits.

M. de Lamarzelle. — Il est certain qu'il y a eu abus à supprimer, mais nous sommes qu'il faut encore dans tous les esprits.

M. de Lamarzelle. — Il est certain qu'il y a eu abus à supprimer, mais nous sommes qu'il faut encore dans tous les esprits.

M. de Lamarzelle. — Il est certain qu'il y a eu abus à supprimer, mais nous sommes qu'il faut encore dans tous les esprits.

M. de Lamarzelle. — Il est certain qu'il y a eu abus à supprimer, mais nous sommes qu'il faut encore dans tous les esprits.

M. de Lamarzelle. — Il est certain qu'il y a eu abus à supprimer, mais nous sommes qu'il faut encore dans tous les esprits.

M. de Lamarzelle. — Il est certain qu'il y a eu abus à supprimer, mais nous sommes qu'il faut encore dans tous les esprits.

M. de Lamarzelle. — Il est certain qu'il y a eu abus à supprimer, mais nous sommes qu'il faut encore dans tous les esprits.

M. de Lamarzelle. — Il est certain qu'il y a eu abus à supprimer, mais nous sommes qu'il faut encore dans tous les esprits.

M. de Lamarzelle. — Il est certain qu'il y a eu abus à supprimer, mais nous sommes qu'il faut encore dans tous les esprits.

M. de Lamarzelle. — Il est certain qu'il y a eu abus à supprimer, mais nous sommes qu'il faut encore dans tous les esprits.

M. de Lamarzelle. — Il est certain qu'il y a eu abus à supprimer, mais nous sommes qu'il faut encore dans tous les esprits.

### AU MAROC

Télégramme du général d'Amado

Le général d'Amado indique aujourd'hui dans son télégramme quotidien, qu'il avait été avisé qu'un malade devait se porter contre notre poste de Ber-Réhid.

Le poste de Ber-Réhid est, du reste, en parfait état de défense. Le général d'Amado dispose de troupes en nombre suffisant et considère que le poste peut résister à toute attaque.

L'état des blessés évacués sur Casablanca est satisfaisant.

Pourquoi Moulay-Hadj a proclamé la guerre sainte

Tanger (source anglaise), 20 janvier. — Suivant les nouvelles de sources indigènes, Moulay-Hadj a fait savoir aux chefs indigènes d'ici que son seul but, en proclamant la guerre sainte, est de se ménager l'appui des tribus dans sa lutte contre Abd-el-Aziz mais qu'il entend respecter les intérêts de la France et de l'Espagne dans tout l'empire. Il ratifiera, en outre, les projets de réformes acceptés par ses prédécesseurs.

Le ministre d'Angleterre à Tanger est parti en congé pour l'Angleterre.

Les protestations hors de France

Tanger, 20 janvier. — Les chefs et les oulémas de tous les ports du Maroc préparent un fevret (déclaration juridique) pour déclarer nulle la proclamation d'Hadj par les gens de Fez.

La famille d'un caporal du 1<sup>er</sup> étranger, Adolphe Bourgeois, qui fut blessé au combat de Sottet, vient d'être avisée aujourd'hui de la mort de celui-ci à l'hôpital de Ber-Réhid.

Le corps sera ramené à Toulouze.

L'AFFAIRE ULLMO

Toulouze, 21 janvier. — L'instruction du lieutenant de vaisseau Devergne contre Ullmo est close. L'officier rapporteur a fait de nouvelles recherches sur le compte de la marine et il a fait conduire dans son cabinet pour s'entretenir en la présence la lecture du volumineux dossier concernant les faits de l'affaire.

Cette lecture a été terminée à midi. Elle marque la fin de l'instruction.

Le dossier établi par le commandant rapporteur va être remis au vice-amiral Marquis, préfet maritime qui le fera parvenir au ministre de la Marine et au garde des sceaux.

Le lieutenant de vaisseau Devergne, est resté en poste dans le cabinet de M. Devergne. Ullmo, ancien officier de la marine, est resté en poste dans le cabinet de M. Devergne.

### CA ET LA

Morts d'hier

M. Mesquet, président de la Chambre de commerce de Valenciennes, est décédé à Valenciennes, le 20 janvier.

La maison de R. P. Marie-Antoine de Toulouze

Vendredi soir, à minuit, ont été démolies les débris de la maison de R. P. Marie-Antoine de Toulouze.

Le 21 janvier

A l'occasion de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, des masses ont été célébrées dans plusieurs églises de Paris et dans de nombreuses villes de France.

Le Comité de la persécution

Le Comité de la persécution a tenu sa séance hebdomadaire le 20 janvier.

La persécution

Le Parquet de Tournon s'est présenté lundi au couvent des Saintes-Croix à Tournon, où il a perquisitionné dans le but de trouver la preuve de son sécularisation des anciennes religieuses de l'Ordre de Saint-Étienne.

Institutrice accusée

Une lettre collective, signée par tous les chefs de famille de l'arrondissement, vient d'être adressée au préfet.

Victoire libérale

Dimanche à Clermont, ville réputée catholique, il y a eu une victoire libérale.

Petites dévotions

Un des journaux qui ont assumé la tâche malheureuse de traverser tous les pôles de la France, a annoncé que le cardinal de La Tour d'Auvergne avait été élu cardinal.

### NOUS AVONS DÉFUNTS

Frère Ruppert Palencia, de la Congrégation de Saint-Espirit, est décédé à Valenciennes.

M. Léon Grillet, censeur de la Banque de France, est décédé à Valenciennes.

M. Léon Grillet, censeur de la Banque de France, est décédé à Valenciennes.

M. Léon Grillet, censeur de la Banque de France, est décédé à Valenciennes.

M. Léon Grillet, censeur de la Banque de France, est décédé à Valenciennes.

M. Léon Grillet, censeur de la Banque de France, est décédé à Valenciennes.

M. Léon Grillet, censeur de la Banque de France, est décédé à Valenciennes.

M. Léon Grillet, censeur de la Banque de France, est décédé à Valenciennes.

M. Léon Grillet, censeur de la Banque de France, est décédé à Valenciennes.

M. Léon Grillet, censeur de la Banque de France, est décédé à Valenciennes.

M. Léon Grillet, censeur de la Banque de France, est décédé à Valenciennes.

M. Léon Grillet, censeur de la Banque de France, est décédé à Valenciennes.

M. Léon Grillet, censeur de la Banque de France, est décédé à Valenciennes.

M. Léon Grillet, censeur de la Banque de France, est décédé à Valenciennes.

M. Léon Grillet, censeur de la Banque de France, est décédé à Valenciennes.

M. Léon Grillet, censeur de la Banque de France, est décédé à Valenciennes.

### ECHOS PARLEMENTAIRES

Le projet de résolution de M. LAGUE

La Commission de l'armée s'est réunie à trois heures pour examiner le projet de loi de M. Lague sur les officiers de réserve.

Le projet de résolution de M. LAGUE

La Commission de l'armée s'est réunie à trois heures pour examiner le projet de loi de M. Lague sur les officiers de réserve.

### REUNIONS ET CONFERENCES

Mouvement de la Propagande Libérale

A Tarragonne ont eu lieu deux conférences libérales organisées par les Comités de l'Ordre Libéral.

Mouvement de la Propagande Libérale

A Tarragonne ont eu lieu deux conférences libérales organisées par les Comités de l'Ordre Libéral.

### Tentative d'empoisonnement

sur une famille

Au château de l'Abbaye, dans le comté de Beaufort, dans le département de la Haute-Saône, une tentative d'empoisonnement a été commise.

Tentative d'empoisonnement

sur une famille

Au château de l'Abbaye, dans le comté de Beaufort, dans le département de la Haute-Saône, une tentative d'empoisonnement a été commise.

### LA LIQUIDATION DES CONGRÉGATIONS

Les bureaux du Sénat ont eu aujourd'hui la séance de la Commission chargée de procéder à une enquête sur la liquidation des congrégations.

LA LIQUIDATION DES CONGRÉGATIONS

Les bureaux du Sénat ont eu aujourd'hui la séance de la Commission chargée de procéder à une enquête sur la liquidation des congrégations.

LA LIQUIDATION DES CONGRÉGATIONS

Les bureaux du Sénat ont eu aujourd'hui la séance de la Commission chargée de procéder à une enquête sur la liquidation des congrégations.

### LA PERSÉCUTION

Les religieuses sécularisées dans l'Ardenne

Le Parquet de Tournon s'est présenté lundi au couvent des Saintes-Croix à Tournon, où il a perquisitionné dans le but de trouver la preuve de son sécularisation des anciennes religieuses de l'Ordre de Saint-Étienne.

LA PERSÉCUTION

Les religieuses sécularisées dans l'Ardenne

Le Parquet de Tournon s'est présenté lundi au couvent des Saintes-Croix à Tournon, où il a perquisitionné dans le but de trouver la preuve de son sécularisation des anciennes religieuses de l'Ordre de Saint-Étienne.

### FACE AU DEVOIR

— A la chaîne ! répète Alice en quittant Guy ?

— Oui, et toi aussi. Et nous ne ferons que notre devoir !

— La chaîne se formait, pas assez longue encore. On se précipitait ; les femmes s'épouvaient.

— La chaîne se formait, pas assez longue encore. On se précipitait ; les femmes s'épouvaient.

### FACE AU DEVOIR

— A la chaîne ! répète Alice en quittant Guy ?

— Oui, et toi aussi. Et nous ne ferons que notre devoir !

— La chaîne se formait, pas assez longue encore. On se précipitait ; les femmes s'épouvaient.

— La chaîne se formait, pas assez longue encore. On se précipitait ; les femmes s'épouvaient.

### FACE AU DEVOIR

— A la chaîne ! répète Alice en quittant Guy ?

— Oui, et toi aussi. Et nous ne ferons que notre devoir !

— La chaîne se formait, pas assez longue encore. On se précipitait ; les femmes s'épouvaient.

— La chaîne se formait, pas assez longue encore. On se précipitait ; les femmes s'épouvaient.

### FACE AU DEVOIR

— A la chaîne ! répète Alice en quittant Guy ?

— Oui, et toi aussi. Et nous ne ferons que notre devoir !

— La chaîne se formait, pas assez longue encore. On se précipitait ; les femmes s'épouvaient.

— La chaîne se formait, pas assez longue encore. On se précipitait ; les femmes s'épouvaient.

### FACE AU DEVOIR

— A la chaîne ! répète Alice en quittant Guy ?

— Oui, et toi aussi. Et nous ne ferons que notre devoir !

— La chaîne se formait, pas assez longue encore. On se précipitait ; les femmes s'épouvaient.

— La chaîne se formait, pas assez longue encore. On se précipitait ; les femmes s'épouvaient.

### FACE AU DEVOIR

— A la chaîne ! répète Alice en quittant Guy ?

— Oui, et toi aussi. Et nous ne ferons que notre devoir !

— La chaîne se formait, pas assez longue encore. On se précipitait ; les femmes s'épouvaient.

— La chaîne se formait, pas assez longue encore. On se précipitait ; les femmes s'épouvaient.